

ca mis

Channel Arc Manche
integrated strategy



Ce projet bénéficie d'une subvention du FEDER, à travers le programme européen Interreg IV A France (Manche) – Angleterre



Tous les travaux du projet
CAMIS sont téléchargeables
sur le site internet du
projet à l'adresse :

<http://camis.arcmanche.eu>



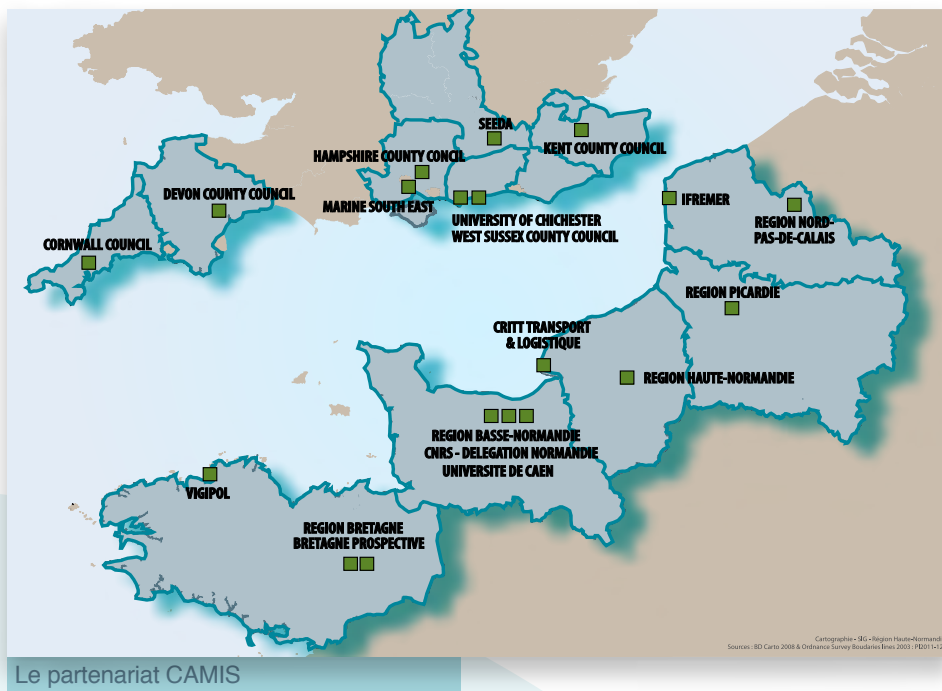
Sommaire

CAMIS, un projet fédérateur et structurant pour l'espace Manche	3
Gouvernance maritime.....	4
Connaissance de l'espace Manche	6
Clusters maritimes	7
Transport maritime et intermodalité	8
Sécurité maritime	9

CAMIS, un projet fédérateur et structurant pour l'espace Manche

Co-financé par le programme européen Interreg IVA France (Manche) – Angleterre, le projet CAMIS a permis de développer une stratégie maritime intégrée pour l'espace Manche et des outils favorisant la coopération franco-britannique en matière de gouvernance, d'économie maritime, de transports, de sécurité maritime et de connaissance de l'espace Manche.

D'une durée de quatre ans (octobre 2009 - décembre 2013), CAMIS a réuni 19 partenaires français et britanniques, tout en associant des centaines d'acteurs de l'espace Manche à ses travaux. La coordination générale et la gestion du projet a été assurée par la Région Haute-Normandie.



Chef de file

- Région Haute-Normandie

Partenaires

→ France

- Région Bretagne
- Région Basse-Normandie
- Région Picardie
- Région Nord - Pas-de-Calais
- Université de Caen Basse-Normandie
- IFREMER - Centre Manche - Mer du Nord
- Bretagne Prospective
- Vigipol
- CRITT Transport et Logistique
- CNRS - Délégation Normandie

→ Angleterre

- West Sussex County Council
- Cornwall Council
- Devon County Council
- Kent County Council
- Marine South East
- South East England Development Agency
- University of Chichester
- Hampshire County Council

Durée du projet

01/10/2009 - 31/12/2013

Budget

3 304 510 € (1 652 255 € de subvention FEDER)

Dans le prolongement de l'Arc Manche et du projet EMDI

Contribuant à structurer la coopération territoriale et la gouvernance dans l'espace Manche, le projet CAMIS a mis en œuvre, au travers de son programme d'actions, les objectifs définis par le partenariat Arc Manche. Par ailleurs, il s'inscrit dans le prolongement d'un premier projet conduit à l'échelle de l'espace Manche : le projet EMDI.

→ Relancé en 2003, **le partenariat Arc Manche** est un projet politique reposant sur un réseau informel et volontaire de collectivités locales françaises et britanniques. Il a pour mission de démontrer l'intérêt et la spécificité de l'espace Manche comme espace cohérent de coopération territoriale et de faire reconnaître sa valeur ajoutée auprès de l'Union européenne. Lieu de réflexion et d'échanges, l'Arc Manche poursuit également l'objectif d'un renforcement du partenariat franco-britannique entre les collectivités locales de l'Arc Manche au travers d'actions et de réalisations concrètes, qui peuvent être soutenues par les politiques communautaires¹.

→ Développé dans le cadre du programme européen Interreg IIIB Europe du Nord-Ouest entre 2004 et 2008, **le projet EMDI (Espace Manche Development Initiative)** a rassemblé 22 partenaires français, britanniques et belges. Les actions développées, notamment la « Vision stratégique de l'espace Manche » et l'« Atlas Transmanche », ont fortement contribué à l'élargissement de la zone d'éligibilité du programme européen de coopération transfrontalière et à la mise en place d'un programme spécifique, le programme Interreg IVA France (Manche) – Angleterre 2007 - 2013. De manière générale, il a permis d'accroître la visibilité de l'espace Manche à l'échelle européenne, tout en soulignant ses spécificités².



1 Pour en savoir plus, consulter le site www.arcmanche.com.

2 Pour en savoir plus, consulter le site www.emdi.certic.unicaen.fr.

Gouvernance maritime

La Stratégie Maritime Intégrée pour l'Espace Manche : un plan pour l'action

Une Stratégie Maritime Intégrée a été élaborée afin de répondre aux enjeux spécifiques de l'espace Manche, caractérisé par **une grande densité et diversité d'activités maritimes et côtières**, et exploiter pleinement ses nombreuses opportunités (énergies marines renouvelables, biotechnologies bleues, etc.).

Cette stratégie vise à développer **une approche commune franco-britannique de la gestion et du développement de ce bassin maritime**, prenant en compte ses différents secteurs d'activité, ainsi que la nécessité de préserver ses milieux et ressources.

La stratégie s'organise selon **trois axes** :

- **Axe stratégique 1** : Renforcer la gouvernance et la coopération pour améliorer la gestion et le développement des ressources de l'espace Manche ;
- **Axe stratégique 2** : Mettre en œuvre une approche interrégionale cohérente pour répondre aux enjeux d'échelle Manche ;
- **Axe stratégique 3** : Promouvoir le développement durable des territoires côtiers de l'espace Manche.

Un plan d'actions complète cette stratégie. Son objet est de traduire de façon opérationnelle ces grands axes stratégiques. Il se compose de **23 actions à mettre en œuvre** au cours de la période de programmation des fonds européens 2014 – 2020.

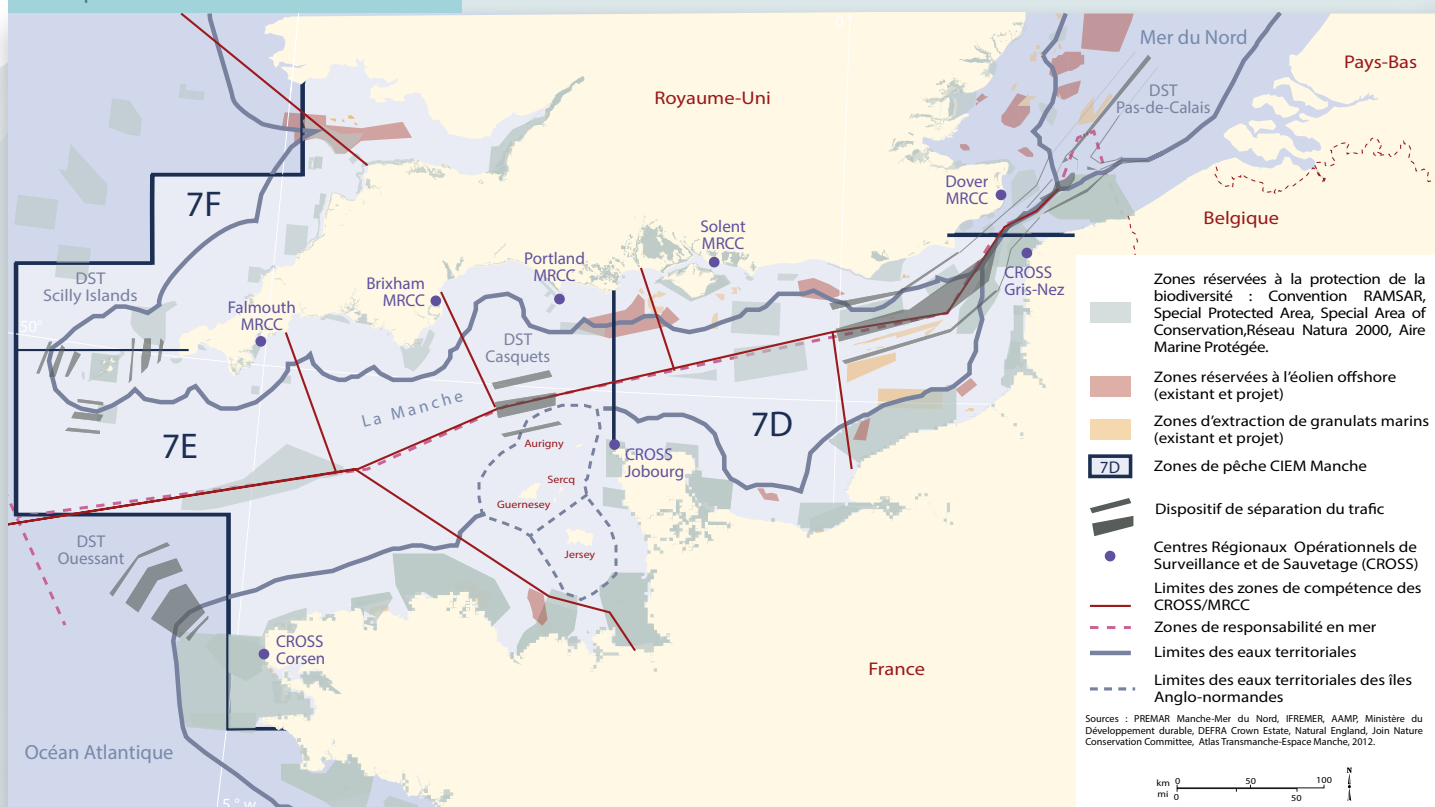
Définir des orientations pour la mise en œuvre d'une politique maritime intégrée dans l'espace Manche et tester des outils de gouvernance maritime.



De façon plus générale, ce document a vocation à contribuer :

- à l'élaboration du programme INTERREG V France (Manche) - Angleterre et au développement de projets de coopération maritime entre acteurs français et britanniques ;
- aux démarches de gestion et de planification des espaces maritimes et côtiers engagées en France et en Angleterre ;
- aux politiques maritimes et côtières des collectivités locales bordant la Manche.

Carte illustrant la complexité de gestion de l'espace Manche © F. Turbout 2012



Le Forum de la Manche

L'élaboration de la stratégie maritime intégrée a largement fait appel à la contribution des acteurs du monde maritime et côtier, notamment au travers de **quatre réunions du « Forum de la Manche »** organisées pendant la durée du projet.

Ce « Forum de la Manche », expérimenté dans le cadre de CAMIS, a constitué une véritable **plateforme d'expression et d'échanges** pour tous les acteurs français et britanniques de la mer et du littoral intéressés par l'avenir de cet espace (représentants des collectivités locales, de l'Etat et des institutions européennes, acteurs de l'économie maritime, de la recherche et de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de l'environnement).

Il constitue aujourd'hui **le seul lieu qui rassemble l'ensemble de ces acteurs** pour traiter des problématiques transfrontalières ou d'intérêt commun à ce bassin maritime.

Les différentes réunions du Forum ont comporté :

- Des présentations d'experts sur les principaux enjeux de l'espace Manche ;
- Des ateliers destinés à faciliter l'expression et la contribution des participants à une approche commune de la gestion et du développement de l'espace Manche.

La stratégie maritime intégrée et les réunions du Forum de la Manche ont fortement souligné **l'intérêt d'une coopération franco-britannique** pour toutes les questions liées au développement et à la gestion de l'espace maritime et côtier de la Manche.



Réunion du Forum de la Manche à Rennes, le 22 novembre 2011

© Pauline Blumerel

Perspectives

Cette dynamique sera poursuivie et consolidée grâce au projet **PEGASEAS**, financé par le programme Interreg IVA France (Manche) – Angleterre. Rassemblant 12 structures ayant déjà participé à des projets soutenus par ce programme¹, il a pour objectif de créer des synergies entre les projets dont les actions ont porté sur la gouvernance des espaces maritimes et côtiers de l'espace Manche. D'une durée d'un an, PEGASEAS prévoit notamment la tenue de trois « Forums de la Manche » en 2014 et la réalisation d'un guide sur la gouvernance des écosystèmes.

¹ La Région Haute-Normandie et le Devon County Council représentent le projet CAMIS.



La biodiversité sur le littoral de la Manche

© Jérôme Chaïb - AREHN



Veules-les-Roses, Haute-Normandie

© Pauline Blumerel

Connaissance de l'espace Manche

Le Centre de Ressources de l'espace Manche

Accessible via le site internet du projet CAMIS, le Centre de Ressources de l'espace Manche est à la fois un outil de diffusion de la connaissance et une plateforme pour la collaboration. Il est destiné aux acteurs concernés par les thématiques du projet, mais aussi au grand public.

Il se compose de 3 bases de données :

- **La base de données « Acteurs »** qui recense les structures clés dans les secteurs maritimes et côtiers, ainsi que dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Elle vise notamment à aider les acteurs français et britanniques à trouver des partenaires de l'autre côté de la Manche pour mener de futures coopérations ;
- **La base de données « Projets »** recense des projets réalisés ou en cours de réalisation, bénéficiant du soutien des programmes Interreg ou d'autres types de financement et portant sur l'une au moins des cinq grandes thématiques du projet CAMIS. Elle vise à mieux faire connaître les projets qui concernent l'espace Manche, avec un objectif de capitalisation, de plus grande complémentarité, mais aussi d'identification de nouveaux domaines de coopération à développer ;
- **La base de données « Atlas-Observatoires »** recense les atlas et observatoires qui fournissent des informations, des analyses, des cartes ou des données sur l'espace Manche, soit de façon spécifique à cet espace, soit de façon plus large à l'échelle nationale française ou britannique ou à l'échelle européenne. Ces atlas et observatoires traitent de la mer et du littoral ou portent de façon plus générale sur les dynamiques territoriales des espaces.

Des travaux spécifiques ont également été menés dans les domaines de la **formation professionnelle et du soutien à l'innovation**, aboutissant à une analyse comparée des politiques, systèmes et dispositifs de formation professionnelle et de soutien à l'innovation français et britanniques.

Des outils cartographiques

En appui des actions du projet, un travail de cartographie a été mené, se concrétisant par la refonte et l'actualisation du site internet de l' « Atlas Transmanche », d'une part, et par la réalisation d'un recueil de cartes intitulé « Regards sur l'espace Manche », d'autre part.

- **L'Atlas Transmanche** est un outil de connaissance pluridisciplinaire élaboré par des scientifiques et des experts français et britanniques. Au moyen de cartes, données chiffrées et analyses, il permet de découvrir et comprendre l'espace Manche sous l'angle des territoires, de la population, des transports, de l'environnement, de l'économie, de la culture ou encore de la formation et de la recherche¹.
- **« Regards sur l'espace Manche »** aborde en 11 planches détachables les principaux enjeux de l'espace Manche : morphologie sous-marine et ressources halieutiques, organisation de l'espace, trafic maritime, pêche, plaisance, énergies marines renouvelables, interface terre/mer, vulnérabilité, accidents maritimes. Schémas, cartes, graphiques et textes brefs présentent l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur une question².

Développer la connaissance de l'espace Manche afin de renforcer la compréhension des enjeux partagés, favoriser les partenariats transfrontaliers, davantage mobiliser les compétences disponibles et fournir des outils d'aide à la décision publique.



Portsmouth, Hampshire

© Pauline Blumerel

¹ L'Atlas Transmanche est accessible à l'adresse suivante : <http://atlas-transmanche.certic.unicaen.fr>.

² Le recueil de cartes est disponible en version électronique sur le site internet du projet et en version papier.

Clusters maritimes

Un travail de recherche significatif a été effectué de part et d'autre de la Manche afin de déterminer les opportunités de «clustering» dans quatre secteurs d'activité maritime :

- Énergies marines renouvelables
- Opérations maritimes
- Environnement marin
- Nautisme et plaisance

Sur cette base, trois actions ont été menées afin de sensibiliser les entreprises aux bénéfices de la coopération et favoriser l'échange de bonnes pratiques :



Port de plaisance de Fécamp, Haute-Normandie

© Pauline Blumerel

Encourager l'émergence de clusters maritimes dans l'espace Manche, à l'échelle transfrontalière mais aussi inter et intra régionale, en sensibilisant les entreprises aux bénéfices de la coopération et de l'échange de bonnes pratiques.



Le Portail Maritime de l'espace Manche

Conçu comme un guichet unique et une plateforme de collaboration pour les entreprises et les acteurs maritimes de l'espace Manche, le Portail Maritime a pour vocation :

- D'informer sur les projets maritimes et les appels d'offres en cours, les débouchés commerciaux, les opportunités d'emploi et de formation ainsi que le contexte législatif et réglementaire ;
- De favoriser les échanges entre les entreprises par le biais d'un annuaire et d'un forum de discussion.

Le Portail est accessible via le site du projet CAMIS ou directement à l'adresse : <http://maritimeportal.eu>.

La Vision « Marina 2020 »

Partant du constat que le secteur de la plaisance est une composante essentielle de l'économie maritime de l'espace Manche et que les ports de plaisance sont idéalement situés pour encourager le développement de clusters locaux et transfrontaliers, des travaux spécifiques ont été menés afin d'identifier les besoins actuels et futurs du secteur.

Sur la base d'entretiens approfondis auprès d'acteurs clés, **un guide de bonnes pratiques et de recommandations** a été élaboré afin d'encourager le développement du secteur de la plaisance dans l'espace Manche d'ici à l'horizon 2020. Cette action a également permis de poser les bases d'un réseau franco-britannique autour de la plaisance et du nautisme.

Préfiguration de clusters maritimes dans l'espace Manche

Différents événements ont été organisés, notamment dans le Devon et en Haute-Normandie, afin d'encourager la collaboration au sein du secteur maritime. Bien accueillis par les entreprises présentes, ils ont révélé un potentiel important pour le développement de clusters maritimes.

Perspectives

Cette dynamique sera poursuivie et consolidée grâce au projet **Channel MOR**, financé par le programme Interreg IVA France (Manche) – Angleterre. Rassemblant 12 structures ayant déjà participé à des projets soutenus par ce programme¹, il a pour objectif de créer des synergies entre les projets dont les actions ont porté sur les énergies marines renouvelables. D'une durée d'un an, Channel MOR prévoit notamment d'enrichir le Portail Maritime de l'espace Manche et d'organiser des événements de mise en réseau des entreprises du secteur des énergies marines renouvelables.

¹ La Région Haute-Normandie et l'Université de Chichester représentent le projet CAMIS.

Transport maritime et intermodalité

Analyse du réseau de transport et de la desserte portuaire dans l'espace Manche

Deux études ont été menées afin d'évaluer la capacité du réseau de transport desservant les principaux ports de l'espace Manche :

- Une 1^{ère} étude, réalisée en septembre 2010, a permis de rassembler des données sur les services maritimes, la capacité des ports, les réseaux routiers et ferroviaires et le transport aérien ;
- Une 2^{ème} étude, réalisée en mars 2011, a porté spécifiquement sur l'évaluation de la capacité actuelle et future des infrastructures portuaires et a abouti à des recommandations pour le développement des ports à l'horizon 2020-2030.

Ces deux études ont mis en évidence l'importance des ports de niche dans l'espace Manche, ainsi que la nécessité d'accroître la coopération entre les ports français et britanniques et d'optimiser les opérations transmanche.

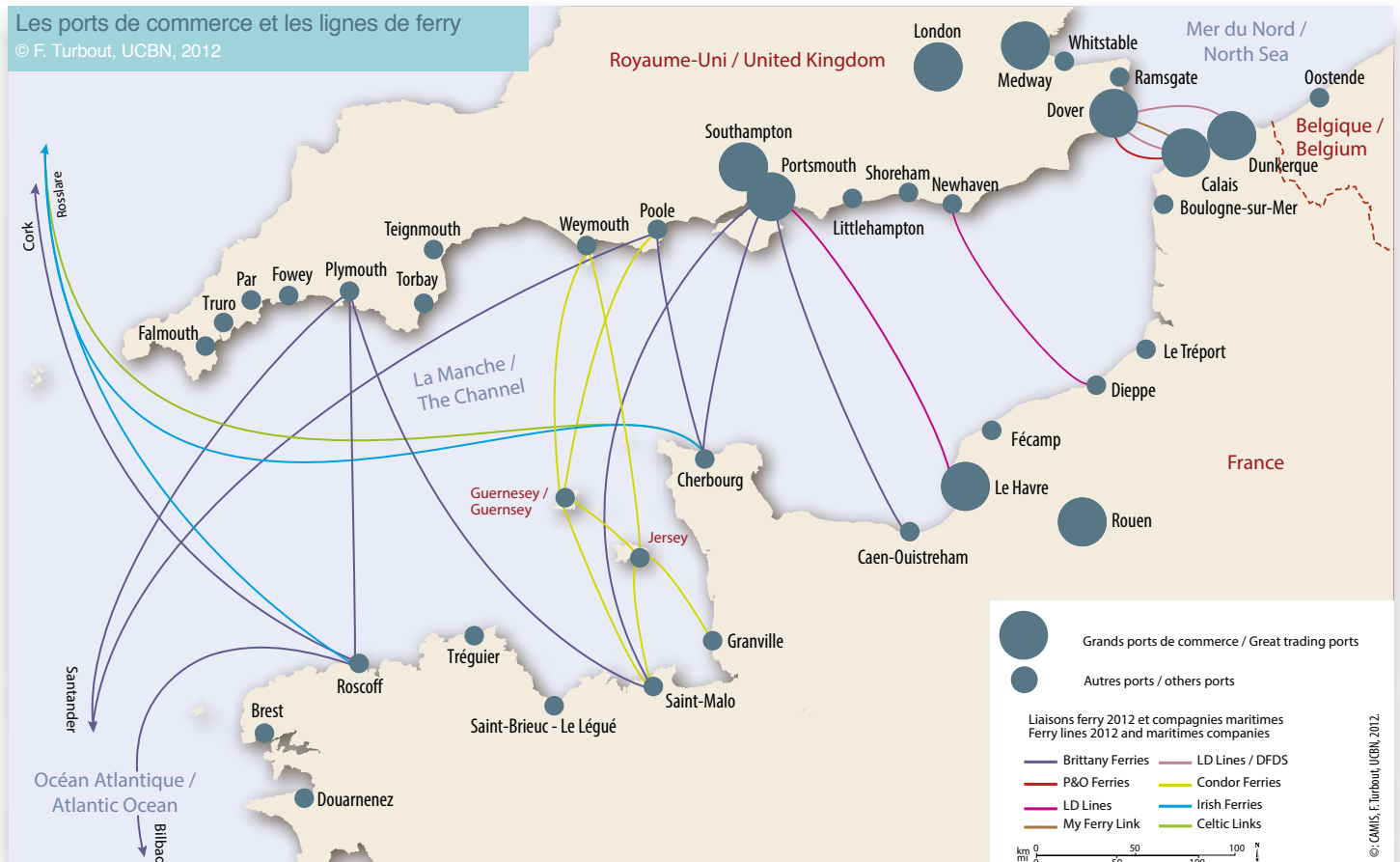
Le concept de « Centricité Portuaire »

Ce concept met en évidence que les ports peuvent acquérir un avantage concurrentiel en diversifiant leurs activités et en renforçant leurs relations avec les autres « acteurs » portuaires locaux (collectivités locales et entreprises opérant autour des ports). Le travail de recherche réalisé dans le cadre du projet CAMIS a révélé que la généralisation de ces « clusters portuaires » dans l'espace Manche permettrait de favoriser la croissance économique et le développement d'un réseau de transport efficace et durable dans l'espace Manche. Sur la base d'études de cas¹, un guide identifiant **sept types de « clusters portuaires »**² a été élaboré afin de favoriser leur développement à l'échelle de la Manche. Ce guide définit, pour chaque type de cluster, ses caractéristiques, ses avantages et ses conditions de mise en œuvre.

¹ Dix ports locaux de l'espace Manche ont fait l'objet d'une étude de cas : Douvres, Shoreham, Newhaven et Portsmouth au Royaume-Uni, Saint-Brieuc, Saint Malo, Caen-Ouistreham, Cherbourg-Octeville, Dieppe et Calais en France.

² Cluster « Chaîne de Valeur », cluster « Port Vert », cluster « Tourisme », cluster « Services portuaires », cluster « Innovation », cluster « Pêche » et cluster « Business ».

Développer le transport maritime et l'intermodalité en améliorant l'accessibilité et la compétitivité des ports, maillons essentiels du réseau de transport dans l'espace Manche.



Sécurité maritime

En matière de sécurité maritime, la Manche constitue **une zone à haut risque**, très spécifique par rapport aux autres façades maritimes européennes et mondiales. Si la sécurité en mer fait l'objet d'une coopération très étroite entre les deux États, il n'en est pas de même à terre où les gestions française et anglaise des pollutions maritimes diffèrent en fonction de l'organisation administrative propre à chaque État.

Les mesures de lutte contre la pollution en mer, ainsi que la gestion des pollutions d'ampleur exceptionnelle à terre relèvent de l'État aussi bien en France qu'au Royaume-Uni. Mais en cas de pollution majeure, les collectivités locales sont nécessairement mobilisées et impliquées dans la gestion de crise. A fortiori pour les pollutions de moindre ampleur, statistiquement les plus probables, la responsabilité revient aux collectivités locales.

Sensibilisation des collectivités littorales de la Manche

- **Une conférence de sensibilisation** s'est tenue le 28 janvier 2011 à Fécamp sur le thème : « Collectivités du littoral de la Manche : quelles actions et quels moyens face au risque de pollution maritime accidentelle ? ». Cette conférence a permis de présenter les risques de pollution en Manche, les rôles respectifs de l'État et des collectivités locales, les outils de prévention et de gestion existants ainsi que des pistes pour améliorer la préparation des collectivités locales ;
- **Une étude sur le risque de pollution maritime** en Manche a été réalisée afin de mettre en lumière de façon synthétique les risques, les enjeux et les outils disponibles pour lutter contre une pollution maritime en Manche. Des recommandations sur les axes d'améliorations envisageables y sont formulées. L'objectif est de sensibiliser les élus du littoral et les autorités maritimes et terrestres à la nécessité d'unir leurs efforts pour se préparer à gérer des événements.

Organisation et mise en réseau des collectivités de la Manche

- À l'occasion de la 4^e réunion du « Forum de la Manche » le 20 mars 2013 à Caen, une trentaine de collectivités locales françaises et britanniques ont signé une **déclaration d'intention** dans laquelle elles s'engagent à agir ensemble pour protéger la Manche et ses populations face au risque de pollution maritime ;
- Cette déclaration commune est appelée à se concrétiser au travers **d'opérations de sensibilisation, d'échanges d'expériences et de lobbying** aux niveaux nationaux, européen et international. À cette fin, des échanges sont engagés entre les collectivités locales françaises signataires de la déclaration et les collectivités locales britanniques rassemblées au sein de la Commission Côtière de la « Local Government Association »¹.

Malgré l'amélioration constante du dispositif de sécurité maritime en Manche, le risque d'accident maritime demeure important et représente un enjeu majeur pour les deux rives de la Manche. Se préparer à cette éventualité apparaît indispensable.

¹ La LGA est une association de collectivités locales britanniques.

Améliorer la capacité d'intervention coordonnée des collectivités locales et des organisations maritimes face au risque de pollution maritime en Manche.



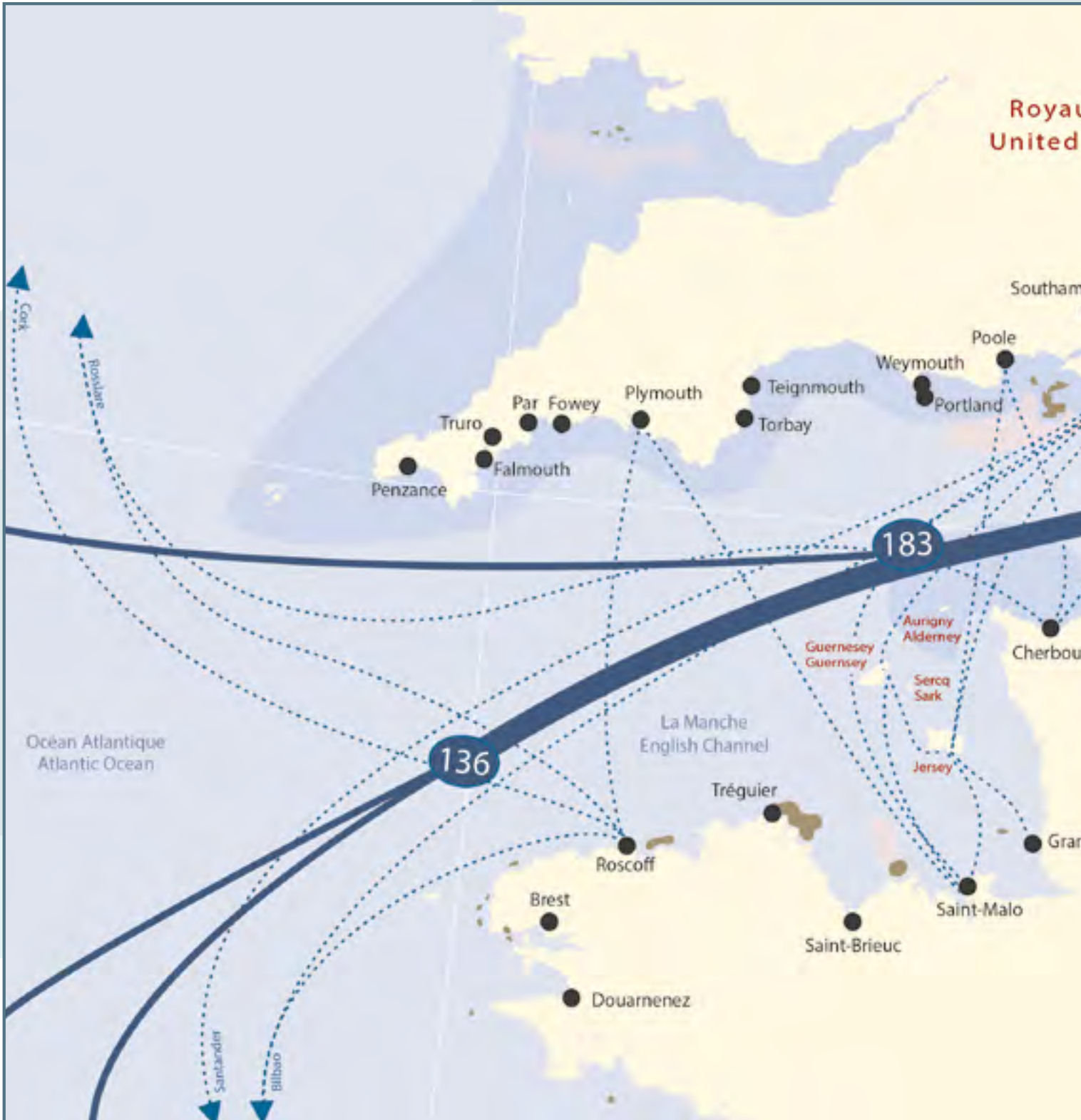
Bois échoué sur la plage de Worthing (West Sussex) suite au naufrage de l'ice Prince



Remorquage du MSC Napoli
© Marine nationale

L'espace Manche, un bassin maritime unique

La Manche est la principale voie maritime vers l'Europe du Nord-Ouest et constitue un bassin maritime unique en raison de la densité du trafic et des activités qui s'y concentrent. Une gestion intégrée et transfrontalière de nos enjeux stratégiques communs est le gage d'un développement durable de l'espace Manche.



The Channel area, a unique maritime basin

The Channel is the main gateway to North West Europe and is a unique maritime basin due to its traffic density and the variety of activity that takes place there. An integrated, cross-border approach to managing common strategic issues is the best way to ensure the sustainable development of the Channel area.

